

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ADAA Conseils		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 13	
Adresse de l'entreprise : 110 Rue du chat botté		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 3 9 8 4 8 2 4 4 8 0 0 0 4 8		Néant ☐ *	
		Exercice N, clos le, 30092025	
		N-1 31082024	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TO TAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TO TAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ABAX Conseils			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 349	444 366	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	189 498	126 983	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TO TAL (I)	DL	300 847	681 349
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	719	10 914	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	1 476	119 582	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	100 988	29 887	
	Dettes fiscales et sociales	DY	211 685	189 155	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	22 119	27 110	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	97 855	84 222	
	TO TAL (IV)	EC	434 842	460 870	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	735 689	1 142 219	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	434 842	459 430	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Signé par Pascal Jourdan
Le 31 mars 2026Doc 44qw
IX MSxyPdLVYIZ

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **735 689** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 313 636** euros et un total **charges de 1 124 138** euros, dégageant ainsi un **résultat de 189 498** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2024** et finit le **30/09/2025**.

Il a une durée de **13** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

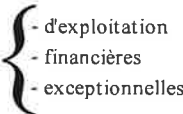
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	14 879	9 232	8 515	15 596
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 879	9 232	8 515	15 596
TOTAL GENERAL		14 879	9 232	8 515	15 596
Dont dotations et reprises 			9 232	8 515	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	132 292					132 292
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	132 292					132 292
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	69 291		3 841			73 132
	Matériel de transport			561		561	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	56 437		1 149		5 377	52 209
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		125 727		5 551		5 938	125 340
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	50				50	
	Autres titres immobilisés	250		6			256
	Prêts et autres immobilisations financières	300				300	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	600		6		350	256
TOTAL		258 620		5 557		6 288	257 889

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	105 717	10 794		116 512
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	105 717	10 794		116 512
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	40 876	5 830		46 706
	Matériel de transport		1	1	
	Matériel de bureau, mobilier	44 489	7 093	5 377	46 205
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	85 364	12 924	5 377	92 911
TOTAL		191 082	23 718	5 377	209 422

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	2 369	2 369	
	Autres créances clients	467 031	467 031	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 112	5 112	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 039	17 039	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	770	770	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	8 201	8 201	
TOTAL DES CREANCES		500 522	500 522	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	719	719		
	Emprunts et dettes financières divers	1 200	1 200		
	Fournisseurs et comptes rattachés	100 988	100 988		
	Personnel et comptes rattachés	64 743	64 743		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 935	46 935		
	Impôts sur les bénéfices	26 103	26 103		
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 714	68 714		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 190	5 190		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	276	276		
	Autres dettes	22 119	22 119		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	97 855	97 855		
TOTAL DES DETTES		434 842	434 842		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 194			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

		30/09/2025
Total des Charges à payer		119 130
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		40 744
Four factures non parvenu	40 744	
Dettes fiscales et sociales		65 151
Personnel conges payes	34 371	
Personnel c.a.p.	9 408	
Charges sur conges	13 710	
Organismes sociaux cap	3 951	
Etat c.a.p.	3 711	
Autres dettes		13 236
Avoir clients a etablr	13 236	

Produits à recevoir

		30/09/2025
Total des Produits à recevoir		23 911
Autres créances clients		23 911
Clients-FAE	23 911	

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				28 047	28 047
	Dotation exercice				19 633	19 633
	TOTAL				47 680	47 680
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				42 511	42 511
	Dotation exercice				23 491	23 491
	TOTAL				66 002	66 002
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

ABAX CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 110 Rue Du Chat Botte Zac Des Malettes,
01700 BEYNOST
398 482 448 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 septembre 2025** s'élevant à **189 498 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	189 498 euros
A titre de dividendes aux associés	189 450 euros
Soit 37.89 euros par action	
Le solde, soit la somme de	48 euros
Affecté en totalité au compte « Autres réserves »	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **30 septembre 2025** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 189 450 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 juin 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

La société NOVANCES,

Représentée par Monsieur Pascal JOURDAN